

La France malade de la tête et du cul (suite)

A propos des liens de ce pdf

Ne pas cliquer directement sur les liens de ce pdf, ils fonctionnent mais en revenant en arrière vous retomberiez sur la page 1 de ce pdf et perdriez le fil de votre lecture. Copier et collez ces urls dans une nouvelle page de votre navigateur.

Un exemple extraordinaire de moralisme « franchouillard »

Cet article complète un post précédent sur le même sujet.

Il est nécessaire de prendre conscience qu'il règne en France un genre de moralisme réactionnaire assez particulier qui s'est soldé, vous le savez, par l'hystérie de la « manif pour tous » contre « mariage pour tous » alors qu'en Espagne et en Belgique, pays tout aussi catholiques que la France, cela s'est passé sans heurts.

Mais vous allez découvrir que deux officines ayant promu des films choquants et totalement immoraux ont poursuivi de leur vindicte le réalisateur d'un film totalement innocent et qui a sauvé des vies.

L'histoire dont il va être question je l'ai découverte fortuitement il y a 4 ou 5 ans en recherchant une édition moderne des Noëls provençaux de Saboly. J'ai en commun avec le réalisateur le goût d'une certaine musique, d'où une certaine solidarité.

Résumé

Paul Verhoeven (à ne pas confondre avec un cinéaste néerlandais très connu) a réalisé, avec de très faibles moyens, une trilogie cinématographique intitulée *Teenagers*. Elle a pour point de départ un drame dont voici les grandes lignes :

1998. Lucas jeune adulte, se retrouve face à un dilemme. Dans une chanson qu'il avait composée, il avait dénoncé le massacre d'enfants par des terroristes (du GIA). Ceux-ci l'ont condamné à mort (évidemment...) et ont envoyé Saïd (14 ans), un jeune algérien de leur organisation, pour exécuter Lucas en France. Mais quand Lucas et Saïd se rencontrèrent, ils découvrirent chacun chez l'autre l'affection dont ils manquaient. Problème : si Saïd n'accomplissait pas sa mission, c'est lui qui serait

tué avec toute sa famille, ce que Lucas ne pouvait accepter. La décision de ce dernier fut vite prise...

L'histoire est véridique : Lucas, était un jeune idéaliste, qui a refusé de grandir ; n'accordant guère de prix à une vie où il avait l'impression de tout rater, il a donc résolu de se sacrifier ; Saïd après avoir exécuté sa mission (à l'arme blanche) meurt d'une crise cardiaque due au choc d'avoir été contraint de tuer son seul ami. Ils sont enterrés ensemble à St Christol de Rodières dans une sorte de mausolée près duquel sont conservés quelques souvenirs dans un mini-musée¹, ainsi que les vieilles voitures de Lucas (qui ont servi pour le tournage).

La partie 2, met en scène un flash back, racontant un épisode prémonitoire vécu par le petit Lucas à 12 ans, en butte aux brimades d'Erwan, 15 ans.

La partie 3, la plus longue, est l'histoire du jeune Alexis qui tente de vivre selon les préceptes généreux de Lucas, et essaie de récupérer des jeunes à la dérive, avec l'aide de deux adultes joués par Robert Castel et Simone Langlois, dans le rôle de leur vie. Grâce à ce film ces deux acteurs ont obtenu des distinctions. (on ne peut pas dire lesquelles ?)

Une version plus complète du synopsis des trois films de la série *Teenagers* se trouve ici :

<http://www.lucas-said.net/TEENSFR.htm>

Ce film est très primé à l'étranger, il est utilisé notamment en Belgique dans un centre qui a pour vocation de prévenir le suicide des jeunes. Mais en France il ne rencontre qu'obstructions et a suscité des actions judiciaires délirantes !

Une plainte a été déposée par le CNC (Centre National de Cinématographie) pour *incitation à l'homosexualité* (sic) parce que dans la partie 1, il y a une scène de baiser entre les deux garçons. Le résultat était prévisible : un non-lieu. De rage, les gens du CNC ont envoyé une inspectrice du travail pour tenter, toujours en vain de créer des ennuis. Second échec, cependant l'inspectrice devra répondre des ses actes devant le Tribunal Administratif.

Le Festival de Cannes a négligé de répondre au dépôt de candidature de l'œuvre mais un responsable important a fait circuler un mail de mise en garde dénonçant l'œuvre comme *éthiquement très douteuse*. Et par suite d'une fausse manœuvre une copie de ce mail a été reçu par le réalisateur. Une procédure a été engagée par ce dernier, une audience est fixée au 17 février prochain à Paris.

Dernière plainte en date : le Festival des Arcs ayant été sollicité en vue de la programmation de cette trilogie, ses responsables ont déposé plainte au pénal contre

¹ - L'affaire de ce meurtre a été étouffée car la mère ne voulait pas que les commanditaires du meurtre puissent se réjouir et rien n'a transpiré dans la presse.

Le voisinage ayant eu vent de quelque chose concernant un jeune maghrébin enterré dans un mausolée sur un terrain privé a suscité des réactions apparentées à du racisme, ce qui explique une part des difficultés du réalisateur, résident actuel, avec la Mairie et un autre procès dont il sera question.

le réalisateur pour le même genre de motif que le CNC, alors qu'il est bien évident qu'un réalisateur ne peut être « pénalement » responsable des faits et gestes des personnages d'un film. Il n'est pas impossible que les Cannois aient suggéré cette manœuvre à leurs confrères savoyards. Le réalisateur a décidé de riposter par une nouvelle procédure pour dénonciation calomnieuse à caractère homophobe.

Deux poids deux mesures

Or vous savez comme moi que le Festival de Cannes est à l'origine de plusieurs scandales à propos de films particulièrement choquants qui ont été primés par cette officine.

Ce que l'on ne sait pas c'est que notre *Centre National de la Cinématographie* (CNC) a financé, en 2009, l'édition d'un DVD **pédo-sado-porno-homo** (la totale !) espagnol des plus « glauques » avec torture d'enfant, tandis qu'il avait cherché à nuire au réalisateur d'un film destiné à la jeunesse, une trilogie au scénario parfaitement innocent, celui-là !



Le CNC exalte les tortures d'enfants !

Sur ce film nauséabond voir :

<http://www.optimale.fr/prison-cristal-p-320.html>

<http://www.cinemapassion.com/jaquettesdvd/Prison-de-cristal.php>

Sur cette dernière page en agrandissant la photo du DVD, on voit la mention *Avec le soutien du CNC* pour la sortie du DVD en France. Ce film espagnol, dont je n'avais jamais entendu parler, est vieux, il est répertorié sur Wikipédia car il a bénéficié de récompenses et de nominations cependant que sorti en 1987, il n'a jamais été projeté en France et ne se trouve en DVD sous titré en français que depuis 2009...

<http://www.cinemapassion.com/jaquettesdvd/Prison-de-cristal.php>

Voici le synopsis du film soutenu par le CNC :

Klaus, un scientifique allemand ayant torturé et tué des enfants durant la seconde guerre mondiale, s'est réfugié dans l'Espagne du Général Franco. Là, poussé par ses pulsions sadiques, il viole et tue un adolescent, puis se jette du sommet d'une tour. Il survit mais se retrouve totalement paralysé et il ne peut plus respirer sans l'assistance du poumon d'acier dans lequel il est enfermé continuellement. Alors que Griselda, son épouse, est à bout, un jeune homme nommé Angelo se présente pour prendre la place de garde-malade et s'occuper de Klaus. Malgré son nom et son jeune âge, Angelo n'aspire qu'à plaire à Klaus...

D'après ce que l'on m'a raconté, Angelo se masturbe et éjacule sur le visage de l'ex violeur coincé dans son poumon d'acier. D'après une autre source (russe) glanée sur la toile, le jeune aurait eu accès au journal du « héros » et aspirerait à suivre ses traces...

Les commentaires me paraissent inutiles...

Que reproche t-on à Teenagers ?

Durant, les jours passés ensemble, précédant l'exécution de Lucas, une « amitié particulière » s'est nouée avec Saïd qui lui a demandé un « geste d'affection ». On ne sait pas en quoi il aurait consisté, Saïd parle à l'oreille de Lucas, rien n'est montré. Sauf un baiser juste avant l'exécution. Rien donc qui offense la morale !



Cette demande d'une « preuve d'affection » est la répétition d'un drame vécu par Lucas bien des années plus tôt. En voici la teneur :

Dans le village des Ardennes françaises où habitait Lucas jadis, une épicerie était tenue par un couple avec un adolescent. Comme ce jeune les gênait dans leur commerce, ils l'avaient envoyé en pension. Pension dont le jeune, manquant d'affection, fuguait régulièrement ; il atterrissait alors chez Lucas, qui arrangeait les choses avec les parents, qui renvoyaient aussi sec le jeune dans son pensionnat.

Lors de sa dernière fugue, il avait à nouveau trouvé refuge chez Lucas, et il lui avait demandé un « geste d'affection » assez banal et qui ne faisait de tort à personne. Lucas, au nom d'une morale rigide, avait fait semblant de ne pas comprendre, et le jeune a eu la délicatesse de ne pas insister. Lucas s'était dit que son refus n'était pas dramatique et que le jeune comprendrait.

En fait, ce que le jeune a compris, c'est que si quelqu'un d'aussi gentil que Lucas le rejetait, il serait fatalement rejeté sa vie entière par tout le monde, ce qui l'a mis au comble du désespoir et l'a convaincu de passer à l'acte.

Voici le drame en question :

Le soir même, il s'est planté devant le train Paris-Copenhague, à la sortie d'un tunnel. Sous le choc à 160 km/h, il a explosé comme une tomate trop mûre ; comme on était en région boisée, ses morceaux ont été éparpillés partout dans les arbres ; une jambe n'a jamais été retrouvée, et même sa tête n'était plus entière. Les pompiers ont rassemblé ce qu'ils pouvaient dans un sac poubelle, et on s'est empressé de dissimuler le tout dans un cercueil qui faisait à peine 80 cm (pour un jeune qui faisait 1 m 70)...

A voir les fleurs sur la photo de la tombe, le jeune a eu un bel enterrement... et la morale était sauve ; bref, tout le monde était content. A part Lucas, catastrophé, qui a dû vivre avec ce remords tout le reste de sa vie. Pour se libérer quelque peu, il a composé le chant "Ce soir, je mets fin à ma vie", repris dans notre dernier film "Teenagers".

Le texte, écrit par Lucas, qui figure dans le livret du CD, a servi à des médecins et des psychologues pour renouer le contact avec des jeunes qui se refermaient dangereusement ; des étudiant(e)s de plusieurs pays s'en sont servi pour des thèses au sujet du suicide chez les jeunes.

Les savoyards ont buté sur une scène de l'enfance de Lucas où il est littéralement traité comme un chien par un garçon un peu plus âgé nommé Erwan. Comment on fait les savoyards pour voir là une incitation à développer le sado-masochisme chez des enfants ?

Dans une scène de la troisième partie, Alexis réussit à dissuader un jeune nommé Briec, de se suicider en lui faisant un massage pour le réconcilier avec son corps.

Des plaintes basées sur des fantasmes

A l'évidence, tout cela est fort léger pour avoir motivé des plaintes se résumant à une « incitation à l'homosexualité ». Je rappelle qu'on ne connaît pas la teneur du geste d'affection pour lequel Lucas a été sollicité à deux reprises. Rien n'est dit, rien n'est montré. Il est clair que les plaignants ont projeté leurs propres fantasmes. Étrange quand on se rappelle le succès du film tiré d'un roman de Peyrefitte intitulé *les Amitiés particulières*.

Un film très primé à l'étranger

Un point positif dans l'affaire, c'est que le film est manifestement une réussite sur le plan de la crédibilité du jeu des acteurs !!

D'ailleurs, il est devenu le film français le plus primé et sélectionné en festivals internationaux, surtout aux USA et en Grande-Bretagne, reconnu à trois reprises comme le plus beau film au monde :

*Prix du Meilleur Film aux California Film Awards, devant tous les films US,
Award of Platinum aux Oregon Film Awards,
Gold Kahuna Award aux Honolulu Film Awards
Mention spéciale du Jury à Bruxelles, dans un pays pourtant très "sensible"
Film principal à la journée spéciale "jeunes" à Londres,
Film principal au festival du Zimbabwe (hors compétition) - octobre 2014
Seul long métrage invité au GNARL Festival de l'Université de Lincoln (UK)*

Film (2 h 35) visible sur <http://teenagers.filmbinder.com>

Réactions anglaises : les adultes déçus par l'absence de scène « hot »

Le film vient d'être projeté au festival de l'Université de Lincoln (16.000 étudiants), en Grande-Bretagne, où le réalisateur a été longuement interviewé par la TV de l'Université. La plupart des adultes ont quitté la salle prématurément en déclarant (en substance) au réalisateur qu'au vu du titre, ils espéraient une chevauchée plus ou moins "olé olé" entre les deux garçons.

Les jeunes étudiant(e)s en revanche ont été touché(e)s et quelques un(e)s en ont profité pour confesser publiquement le fait qu'ils souffrent en fait d'une carence affective de la part des adultes et dans leurs propres relations entre jeunes. Ils n'ont donc vu que la simple *affectivité* qui a uni Lucas et Saïd. Ce sont donc toujours les adultes qui pensent à mal.

Quelques exemples d'effets positifs sur les jeunes

Pour ses effets dissuasifs en matière de "djihad", le film a été sélectionné à Harare, au Zimbabwe Film Festival. Et aucun Noir ne s'est offusqué de voir des Blancs pas très habillés, juste retour des choses...

Un sociologue de renommée internationale, Jean-Marie Firdion, de l'INED (Paris), qui s'occupe du mal être chez les jeunes et a une action dans le milieu scolaire à la fois contre le suicide et l'homophobie, a été ravi de pouvoir se servir de ce texte et de l'histoire de Lucas (avec le film "Pour l'Eternité", partie 1 de "Teenagers").

Voici quelques remarques du sociologue de renommée internationale Jean-Marie Firdion déjà évoquées plus haut : *Mes travaux de recherche me confrontent à des situations dramatiques (cf. par exemple le livre que j'ai écrit avec Eric Verdier, Homosexualités et suicide, les jeunes face à l'homophobie) et il est difficile de sensibiliser un large public car les sujets tels l'adolescence, la sexualité des jeunes, la violence subie/agie par les jeunes, deviennent très « sensibles » (et donc sujet à des passions qui troublent la perception) dès que l'on s'écarte des situations conventionnelles et conformes. Un document tel que votre film pourrait constituer un support intéressant dans mes rencontres avec les chercheurs et acteurs de terrain (aussi avec des collégiens et des lycéens, ce qui est souvent plus intéressant encore !).*

En effet, vos paroles et celles de Lucas, libèrent nos pensées et notre langue. Il faut, comme vous dites, dédramatiser ces phénomènes (y compris les réponses aux pulsions sexuelles, ou les embarras nés de leur surgissement). Je crois que des

témoignages comme le vôtre et celui de Lucas sont utiles aux garçons qui vivent ces bouleversements inquiétants mais qui recèlent des trésors”.

Le réalisateur me signale ceci : ce n'est pas un film LGBT. C'est surtout un film qui sauve des vies... Toute la partie concernant le drame du suicide des jeunes a été perçue par le festival médical de Liège (Belgique) comme une aide pour les professionnels pour entrer en confiance avec les jeunes. La méthode employée par le jeune Alexis (un massage pour réconcilier le désespéré avec son corps) pour empêcher son copain Briec de se suicider est à présent utilisée au centre anti-suicide à Bruxelles, et sauve des vies, jour après jour.

Présentation de Paul Verhoeven, défenseur

Paul Verhoeven a fait de brillantes études gréco-latines (diplôme d'Honneur). Il s'est ensuite orienté vers des études universitaires scientifiques et a obtenu le diplôme de professeur de mathématiques, physique et chimie.

Il a également obtenu, en deux semaines de formation, le grade d'analyste programmeur chez IBM et est devenu le spécialiste européen de l'ordinateur scientifique IBM 1130.

Parallèlement, il a suivi une formation musicale et a obtenu un premier prix d'orgue ce qui a permis d'être nommé sur concours, titulaire des grandes orgues Cavaillé-Col de Saint Symphorien d'Avignon un instrument au buffet néogothique de 42 jeux datant de 1871. Voir :

<http://www.orgueenavignon.org/0449969c950f98209/>

Il a enregistré plusieurs compacts disques, primés aux Global Music Awards (USA). Dont le CD de la *Symphonie de la vie*, composition de Lucas, enregistrée sur un grand instrument allemand de 115 jeux existant dans un château privé. Des extraits en mp3 se trouvent sur cette page :

<http://www.lucas-said.net/lasympho.htm>

Ces enregistrements, à cause de la compression MP3 bas niveau et de jeux de fonds de 32 pieds, sonnait deux octaves sous la fondamentale, donnent un rendu très « électronique » mais permettent de juger de la qualité de l'écriture.

Un livre sur la « catastrophe terminale »

Paul Verhoeven est l'auteur d'un livre qui vous intéressera et qui s'intitule *La catastrophe terminale ?*. Voir extraits sur :

<http://www.amazon.fr/La-Catastrophe-Terminale-Verhoeven-P/dp/2810624585>



C'est un ouvrage très sérieux qui évoque l'*inversion magnétique* (pas celle des pôles eux-mêmes² !) en cours, et qui laisse relativement peu de marge avant une extinction probable de la race humaine qui a été préservée du phénomène depuis 780.000 ans. On a là la vraie explication du changement climatique à cause du vent solaire moins dévié, des tremblements de terre et du volcanisme en recrudescence. Outre ses recherches personnelles, il a tiré parti de travaux de physiciens américains notamment.

Un Maire assez particulier, histoire d'un tractopelle

Paul Verhoeven doit encore soutenir en appel un procès contre le Maire de son village qui a abattu, emporté (volé) et vendu à son profit 110 arbres sur la propriété de l'Association. Ce procès a été en gagné en première instance et le juge a été assez intelligent pour imposer des dommages raisonnables tout en déclarant son jugement exécutoire, une formalité assez rare, l'appel n'étant plus suspensif. Il pensait par ce moyen décourager tout appel du Maire, mais on est en présence d'un personnage nuisible et retors agissant en fonction d'une haine toute personnelle, et comme il refuse que son assurance paie les dégâts, c'est l'Etat qui devra indemniser le préjudice, ce qui peut prendre des années³. Le demandeur n'ayant pas d'héritier, on espère visiblement qu'il aura la décence de « crever » avant que l'affaire ne soit terminée.

Entre-temps, le maire, toujours par mesure de « rétorsion », accumule les procédures contre la présence des voitures de Lucas sur ce terrain privé, voitures faisant partie du musée, et réclame 21.450 € pour la présence (légale !) d'une petite caravane où Paul Verhoeven passe la nuit car elle est plus facile à chauffer que l'ancienne maison de Lucas.

Ce Maire, il faut le préciser, a pris en grippe son administré depuis 25 ans car ce dernier ayant déposé une demande de permis de construire pour un modeste bungalow en bois, et le refus n'ayant pas été signifié, après deux mois Paul Verhoeven

² - Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Inversion_du_champ_magn%C3%A9tique_terrestre. La terre ne bascule pas comme certains l'imaginent, c'est le sens du magnétisme qui s'inverse, et le champ magnétique qui devient nul durant la phase médiane, pendant 1.000 à 3.000 ans, nous exposant de plein fouet au vent solaire et aux rayons gamma...

Wikipedia décrit bien le phénomène, et l'auteur, dans le livre, détaille les effets progressifs de ces phases. Il est étrange que l'on a beaucoup parlé de fin du monde en 2012 et qu'il n'existe que ce livre qui envisage les conséquences précises du phénomène.

³ - Pour les arbres, c'est la commune qui a été condamnée, au civil ; la commune aurait pu se retourner contre le maire, ou bien l'assurance de la commune aurait pu le faire ; cela arrivera peut-être en cas de lourde condamnation en appel. Il est aussi possible pour eux et le réalisateur d'engager des poursuites correctionnelles contre le maire, après l'appel, où la victime, les assurances et les administrés pourraient se constituer partie civile contre le Maire personnellement. Pour l'exécution, l'huissier peut saisir l'État, à charge pour ce dernier de se faire rembourser par la Commune ensuite.

a bénéficié d'un permis tacite⁴. Le Maire s'est donc fait remonter les bretelles avec vigueur par la DDE, d'où une haine inextinguible.

Ce Maire, il faut le préciser ne sait pas lire, enfin il ânonne comme un enfant qui apprend à lire. Il n'a été élu que parce que son prédécesseur, un type bien et ouvert, réfugié en Corse, a connu un revers. Pour le maire actuel, étant premier adjoint à l'époque, on l'a coopté maire parce qu'il disposait d'un tractopelle, un instrument très utile à la campagne. Le Maire en fait c'était le tractopelle !

Aujourd'hui le tractopelle est à la retraite, et je souhaite à ce Maire un bon AVC pour commencer et si ça ne suffit pas, un Alzheimer, de cette manière, en réparant le tractopelle, il pourra disposer d'une chaise roulante à proportion de son monumental ego. La secrétaire qui lui lit le courrier se fera un plaisir de lui déclamer la présente épitaphe anticipée... Avec un peu de chance, il va nous faire, sur le champ, une crise d'apoplexie fatale ! Vous avez le droit, pour les Fêtes de fin d'années, de lui envoyer des vœux allant dans le même sens.

Vous pouvez appuyer mon souhait par une requête en « haut lieu », ça ne peut qu'aider ! Cette méchante comédie a assez duré !

Lettre de réplique (bien sentie !) du réalisateur au Festival des Arcs :

voir : <http://www.lucas-said.net/Arcs-plainte.doc>).

Leur adresse de contact :

<http://www.festivaldesarcs.com/contact/> ou <mailto:contact@lesarcs-filmfest.com>

Vous pouvez les féliciter pour leur pudibonderie en faisant référence à cet article.

Appel aux dons

Vu la situation précaire à tous égards du réalisateur. Vous pouvez l'aider en faisant un don à son association en mémoire de Lucas et Saïd (120.000 € de dettes). Pour tout don par Paypal, utiliser l'adresse lucas.said@free.fr.

Vous pouvez lui adresser un colis (il est végétarien, donc pas de foie gras ni de boudin) pour Noël ou un petit chèque libellé à son nom en adressant le tout à Paul Verhoeven, domaine de Montagnac - F-30760 St Christol de Rodières (France). Son téléphone est sur le site (09 600 00 452, tarif local).

La pudibonderie française est terrifiante

Nous voici arrivés à la nécessité de conclure :

⁴ - Pour un permis de construire, si après deux mois l'administration n'a pas signifié de décision, on obtient automatiquement un permis tacite ; le maire a ensuite 2 mois pour introduire un recours contre ce permis tacite, ce qu'en l'occurrence il a omis de faire. Donc, après 4 mois, on dispose d'un permis définitif contre lequel le maire ne peut plus rien faire.

Que deux organisations telles que le CNC et le Festival de Cannes, qui ont promu des films scandaleux puissent avoir cru voir dans la série évoquée une sorte d'apologie en faveur de comportement « homo » chez les jeunes est à la fois comique puisque cette rubrique n'est pas le sujet du film et que les passages voilés évoquant le phénomène représentent 2% du film mais quand on sait quel genre de films elles se sont fait une spécialité de promouvoir, on est en présence d'une monumentale tartufferie. Il me reste à espérer que les tribunaux qui ont été saisis trancheront en faveur du réalisateur et appliqueront aux auteurs des dénonciations calomnieuses des dommages substantiels avec publication des jugements dans plusieurs organes de presse.

Les « amitiés particulières » entre garçons un nouveau tabou français

Étrange phénomène en un temps où les mariages et unions de même sexe tendent à se généraliser de par le vaste monde. Ainsi ce qui serait bon pour des adultes serait une abomination pour des adolescents. Je regrette mais à tout prendre je préfère voir des jeunes s'adorer que d'être pris de boissons et de se taper dessus après un « festin⁵ » trop arrosé comme je l'ai vu trop souvent sous mes fenêtres d'« immigré nordiste » dans un Grand Sud au climat excessivement « maffieux ».

Jean-Daniel Metzger

⁵ - Il s'agit d'une tradition vivace qu'avait remarqué Tobias Smollett, un médecin irlandais qui au XVIIIème siècle a « croqué » les mœurs niçoises en tant qu'estivant. « Festin » est aujourd'hui un bien grand mot... Il a eu recours à des images saisissantes.

[Hommes et femmes] se réunissent dans les plus beaux habits et dansent au son du fifre et du tambour. Des étalages ambulants offrent de la pacotille, des bibelots à offrir, des gâteaux, du pain, des liqueurs, du vin. Toute la société de Nice s'y rend. J'ai vu toute une noblesse à l'un de ces festins, qui se tenait sur la grande route en été, mêlée à une foule immense de paysans, de mules et d'ânes. Elle était couverte de poussière et transpirait de tous ses pores dans la chaleur excessive de l'été. Je serai fort ennuyé de savoir d'où peut naître leur plaisir dans ces occasions ou bien d'expliquer pourquoi ils vont tous à ces rendez-vous, à moins que cela ne leur soit prescrit comme une pénitence ou comme un avant goût du purgatoire. [...] Les roses et les œillets sont envoyés à Turin, Paris et même Londres. On les emballe dans une boîte de bois, pressés les uns contre les autres, sans aucune préparation. Qui les reçoit coupe le bout des tiges et les plonge pendant deux heures dans de l'eau vinaigrée, redonnant leur fraîcheur et leur beauté. » (Nice 1764)

Le style de Smollett est souvent caractérisé par la mélancolie, l'amertume et un esprit querelleur. Au cours du voyage, Smollett se dispute avec les aubergistes et ses compagnons de voyage et considère la plupart des étrangers, mais pas tous, avec mépris. Il se moque de la foi catholique, des duels, de la noblesse mesquine et fière, de certains arrangements domestiques (les sigisbées par ex.), et de bien d'autres coutumes françaises et italiennes. (Wikipedia)

Je n'ai pas retrouvé le passage sur les « sigisbées » avec d'un côté les hommes avachis dans les parcs publics tels des phoques étendus sur une banquise avec les dames devisant d'autre part avec leur « chevalier servant » ou amant officiel. Cela ne se voit plus, les mœurs ont évolué mais je pourrais citer une ou deux rues occupées principalement par des commerces de fringues tenus de femmes entretenues ou des bourgeoises friquées...

J'ai beaucoup de sympathie pour ce Tobias : on se ressemble un peu... Je pourrais avoir des racines irlandaises...